



Canton de  
Bordères/Echez  
-----  
Commune d'IBOS

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 065-216502260-20240402-2024016-DE



Séance du 2 avril 2024 à 18h

2024/016

**Présents :** Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Bernard JOUCLA, Michel DUHAMEL, Juliette SALANNE, Alexandre ARRIZABALAGA, Sébastien ABADIE, Jean-Christophe MADELAINE, Jean-Baptiste MARTINEZ, Bruno CAZERES, Bernard LHOSSEIN, Hélène FRANCES, Dominique GAYE, Stéphanie MARQUEZ, Serge ALMENDRO, Laetitia CAZABAN, Caroline ECORCHON

**Absents :** Noémie DEUTSCH (donne procuration à Michel DUHAMEL), Régine TOSON (donne procuration à Gisèle VINCENT), Ingrid BOUTARFA, Sandrine TREBUCQ

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 22

Date de la convocation : 28 mars 2024

**AFFECTATION DU RESULTAT 2023**

L'assemblée délibérante prend acte des résultats de l'exercice qui se décompose de la façon suivante :

**Résultat d'investissement**

1- Résultat de l'exercice N	526 734,73
2 - Résultats d'investissement antérieurs cumulés au 31/12/N-1	-866 000,72
3 - Résultat antérieur cumulé au 31/12/N	-339 265,99
4 - Restes à réaliser de N en dépenses	-354 700,00
5 - Restes à réaliser de N en recettes	345 600,00
6 - Résultat modifié des restes à réaliser de N (3+4-5)	-1 039 565,99

**Résultat de fonctionnement**

7 - Résultat de l'exercice N	965 400,23
8 - Résultats de fonctionnement antérieurs cumulés au 31/12/N-1	290 437,92
9 - Résultat cumulé avant affectation (7+8)	1 255 838,15

Le Conseil Municipal décide les affectations suivantes :

a - Affectation obligatoire d'un déficit de fonctionnement	0,00
Reste disponible	1 255 803,91
b - résorption du déficit d'investissement (ligne 6)	-1 039 565,99
Reste disponible	216 237,92
c - affectation en réserve complémentaire pour combler un besoin d'investissement	
d - le solde est reporté en excédent de fonctionnement	216 237,92

**INSCRIPTIONS AU BUDGET N+1**

Total à inscrire à la ligne budgétaire 001 (ligne 4)	Excédent investissement reporté Déficit investissement reporté (en dépenses)	339 265.99
Total à inscrire au compte 1068 (ligne b+c)	Emission d'un titre de recettes	348 365.99
Total à inscrire à la ligne budgétaire 002	Excédent de fonctionnement reporté Déficit de fonctionnement reporté (en dépenses)	907 437,92
Restes à réaliser en dépenses à reprendre en report (ligne 4)		-354 700,00
Restes à réaliser en recettes à reprendre en report (ligne 5)		345 600,00

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,

  
Denis FEGNE

